

**Ille-et-Vilaine**  
**LES IFFS**  
**ÉGLISE SAINT-OUEN (édifice classé Monument Historique)**

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**  
**PROCÉDURE ADAPTÉE**

*1/ Identification de l'organisme qui passe le marché (pouvoir adjudicateur) :*

Maire de Les Iffs

3, place de la Mairie

35630 LES IFFS

Tél. : 02.99.45.83.6

E-mail : [secretariat@lesiffs.fr](mailto:secretariat@lesiffs.fr)

*2/ Procédure de passation :*

Procédure adaptée passée en application des articles : L. 2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et R. 2123-1 à 8 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, relatifs au code de la commande publique . Avec RC.

*3/ Objet du marché :*

**Diagnostic des vitraux et de leur environnement, avec dépose d'urgence de la baie 2**

*4/ Caractéristiques principales :*

- début prévisible de la mission : **octobre 2025**

- type de marché : marché à tranche unique

- code CPV : 71000000-8

*5/ Forme juridique et modalités d'attribution :*

Le marché sera conclu soit avec une candidature individuelle, soit avec un groupement constitué dès la candidature d'un architecte qualifié, suivant les dispositions des articles R. 621-25 à R. 621-44 du code du patrimoine. Le groupement constitué sera conjoint avec un mandataire solidaire.

*6/ Date limite de réception des offres :*

**Vendredi 10 octobre 2025, à 12h00**

*7/ Critères de sélection des candidats et d'attribution :*

Suivant articles R. 2152-1 à 13 du code de la commande publique, et R.C.

sélection des candidatures :

- conformité du dossier au regard des pièces demandées
- garanties et capacités économiques et financières
- références et expériences d'études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre sur patrimoine (prestations similaires indispensables)
- références, expériences et compétences des membres du groupement.

critères d'attribution (détail dans R.C.) :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés et détaillés dans le règlement de consultation, avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %

- prix : 40%

#### 8/ Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Le DCE est accessible par voie électronique à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence sur le portail acheteur (URL) suivant : <https://marches.megalisbretagne.org>

#### 9/ Adresse où les offres doivent être transmises :

Dématérialisation. Les dossiers peuvent être déposés par voie électronique sur le portail acheteur (URL) suivant : <https://marches.megalisbretagne.org>

#### 11/ Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Pour la présente opération, le maître d'œuvre retenu désigné suivant le terme d'architecte qualifié sera retenu suivant les dispositions des articles R. 621-25 à R. 621-44 du code du patrimoine.

Le maître d'œuvre devra être :

- soit un architecte en chef des monuments historiques (ACMH)
- soit un architecte spécialiste du patrimoine présentant au minimum 10 années d'expérience dans le domaine de la restauration du bâti ancien ou un architecte ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, établi dans un autre État que la France et présentant les conditions requises pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2° du I de l'article 2 du décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 ainsi que celles requises pour être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977.

#### Compétences requises

Pour les architectes en chef des monuments historiques, il sera vérifié s'ils sont bien inscrits sur la liste nationale des architectes en chef des monuments historiques en activité figurant sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-dt.html>.

Pour les autres architectes, il ne peut s'agir que d'architectes ressortissant d'un État membre de la communauté européenne, y compris la France, ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen. Les compétences de l'architecte sont considérées comme suffisantes lorsqu'elles satisfont les conditions lui permettant de se présenter à l'entretien du jury pour le concours sur titres au corps d'architecte en chef des monuments historiques, c'est-à-dire :

1. être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 ;
2. être titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine » ou de tout autre diplôme de niveau équivalent ;
3. justifier d'une activité régulière de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la restauration du bâti ancien, pendant les dix années qui précèdent l'ouverture de la consultation, soit comme salarié dans une agence ou un organisme intervenant sur des édifices historiques, soit à titre libéral, soit en faisant état de missions de maître d'œuvre de restauration de qualité.

#### Références propres à l'opération :

Suivant indications du R.C.

#### Autres renseignements demandés :

- Lettre de candidature (imprimé DC1) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> ;
- Déclaration du candidat (DC2) disponible à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- Attestations d'assurances en cours de validité - responsabilité civile ;

- à l'appui de l'offre il est demandé une note méthodologique aux candidats (détail dans R.C.) ;
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte 35000 Rennes ;
- Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics ;

13 / Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

**Maîtrise d'ouvrage**

Maire de Les Iffs

3, place de la Mairie

35630 LES IFFS

Tél. : 02.99.45.83.69

E-mail : [secretariat@lesiffs.fr](mailto:secretariat@lesiffs.fr)

**Assistance à maîtrise d'ouvrage :**

DRAC Bretagne – Conservation régionale des monuments historiques

Hôtel de Blossac – 6 rue du Chapitre

35044 RENNES Cedex

Maud CALDY – Ingénieur des services culturels et du patrimoine

Tél. : 02.99.29.67.42

E-mail : [maud.caldy@culture.gouv.fr](mailto:maud.caldy@culture.gouv.fr)

14/ Date d'envoi de l'avis à la publication :

**Vendredi 26 septembre 2025**